

Rectorat de l'académie de LILLE
144 rue de Bavay
BP709
59033 LILLE Cedex

Intitulé de l'emploi

Chef d'établissement
Type et nom de l'établissement : collège Jules Verne Maubeuge
Catégorie financière : 3 REP+
Type de logement : F5

Implantation géographique

Adresse : Boulevard Corneille
Commune : MAUBEUGE
Code postal : 59600

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

- Nombre d'élèves : 300
- Environnement :
Collège REP+ dans un quartier prioritaire politique de la ville : l'Epinette.
Etablissement de type Pailleron des années 70, qui a été réhabilité à plusieurs reprises mais qui est confronté aujourd'hui aux nouveaux défis énergétiques.
Collège tête de file de la Cité éducative de Maubeuge.
- Spécificités internes : SEGPA, LV2 allemand, LV2 arabe, sections bilangues, langues et cultures de l'Antiquité, section sportive futsal.
- Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur Archipel

Compétences attendues

- En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :
 - Pilotage pédagogique :
Accompagner les équipes pédagogiques et éducatives du collège, de la SEGPA et favoriser les liaisons inter cycles au sein du cycle 3 mais également avec les lycées, dans la mise en œuvre de tous les parcours éducatifs.
 - L'accompagnement des équipes est primordial : savoir écouter, construire en équipe et faire preuve d'une grande disponibilité au service des personnels.
 - Piloter en réseau au sein de la cité éducative, avec les partenaires de la troïka et la ville de Maubeuge
- Liées à la spécificité du poste : Le principal est également chef de file de la cité éducative
- Autres compétences : pilotage par la pédagogie et la conception de projets et capacités rédactionnelles

Points particuliers concernant le poste (à préciser)

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale – titulaire ;
- Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans ;
- Expérience de l'éducation prioritaire.

- Fédérer les équipes et les projets en donnant du sens aux apprentissages ;
- Impulser et ancrer une démarche collective au sein du collège et avec les partenaires du territoire ;
- Créer des outils qui permettent de rendre compte et de piloter l'établissement dans une démarche collective et participative.